



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 19/06/2024
Reçu en préfecture le 19/06/2024
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20240617-D_2024_5_17-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :
D_2024_5_17**

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 17 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - LES ASSIONS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 11 Juin 2024

Présents : 21

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 29

**Objet : Attribution des lots pour
les travaux de réhabilitation du
bâtiment D de l'ancien hôpital**

Pouvoirs :

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry
Monsieur ROGIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur BORIE Jean-François
Madame ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Monsieur THIBON HUBERT
Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Monsieur BALMELLE Robert a donné pouvoir à Monsieur ROUVEYROL Bernard
Madame RAYNARD Christiane a donné pouvoir à Monsieur FOURNIER Joël
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Madame RIEU-FROMENTIN Françoise

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur BONNET Franck

Secrétaire de Séance : Madame Delphine FEUILLADE

Le Président expose que par délibération du 8 avril 2024, le Conseil communautaire avait approuvé la relance de la procédure de mise en concurrence pour les lots infructueux sur ce marché, en application de l'article L2122-1 du Code de la Commande Publique. Pour rappel, les lots concernés étaient : lots N°2 Gros œuvre, N°4 Étanchéité, N°10 Menuiseries intérieures et N°18 Photovoltaïque. Par ailleurs, le Conseil communautaire avait également autorisé l'engagement d'une phase de négociation sur la valeur technique et les prix pour les autres lots.

Le SDEA, mandataire de l'opération, a informé la maîtrise d'ouvrage que la procédure pouvait aller à son terme. Une Commission d'appel d'offres a donc été organisée le 10 juin 2024 afin de procéder au choix des entreprises à retenir dans le cadre des travaux- Réhabilitation du bâtiment D de l'ancien hôpital des Vans et aménagement de services publics et de bureaux.

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée ouverte en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

Les travaux sont divisés en lots :

- LOT n°1 - Démolition
- LOT n°2 - Terrassement - Gros Œuvre- Maçonnerie - VRD
- LOT n°3 - Charpente Couverture Zinguerie
- LOT n°4 - Étanchéité
- LOT n°5 - Revêtement de façades : Isolation Thermique par L'Extérieur
- LOT n°6 - Menuiseries extérieures Aluminium
- LOT n°7 - Occultations Stores Extérieures + Stores Intérieurs + Brises Soleil Motorisés
- LOT n°8 - Métallerie - Serrurerie - Charpente Métallique - Brises Soleil Fixe
- LOT n°9 - Portes Automatiques

- LOT n°10 - Menuiseries Intérieures bois - Agencement
- LOT n°11 - Plâtrerie - Doublages - Cloisons - Faux plafonds - Peintures - Nettoyages
- LOT n°12 - Chapes
- LOT n°13 - Revêtements de sols durs - Revêtements muraux
- LOT n°14 - Revêtements de sols souples/textiles
- LOT n°15 - Appareils élévateurs
- LOT n°16 - Électricité : Courants faibles/Courants forts
- LOT n°17 - Plomberie/sanitaire/CVC
- LOT n°18 - Photovoltaïque
- LOT n°19 - Élévateur Monte personne

La consultation a fait l'objet d'une publicité sur le site achatpublic.com et sur un journal d'annonce légal, le Dauphiné Libéré.

Le dossier de consultation a été envoyé le 28 novembre 2023, la date et heure limite de remise des offres a été fixée au 10 janvier 2024 à 12h00.

Le dossier a fait l'objet de 39 dépôts.

Deux dossiers ont fait l'objet de dépôts en dehors de la plateforme, ils sont irrecevables.

L'analyse est présentée sous forme de tableaux en annexe synthétisant les éléments permettant l'examen des conditions de sélection des offres.

Tous les candidats ont remis une offre comportant notamment les éléments suivants :

Un acte d'engagement (A.E.) ;

Une Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) ;

Le cadre de mémoire technique complété avec les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution de sa mission.

Les fiches techniques relatives aux produits proposés par le candidat Le classement est établi selon les critères suivants :

Note Engagement Technique : 60 % Note Prix des prestations : 40

Une première commission du 11 mars 2024 a émis un premier avis :

Les lots N°2 Gros œuvre, N°4 Étanchéité, N°10 Menuiseries intérieures et N°18 Photovoltaïque n'ont pas fait l'objet de remise de plis. Pour ces lots il est demandé de classer la première procédure infructueuse et de relancer une procédure sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article L2122-1 du Code de la Commande Publique

Pour les autres lots, la commission demande de débiter une phase de négociation sur la valeur technique et sur les prix en application de l'article 7.3 du Règlement de la consultation.

A l'issue de cette deuxième phase et sur la base du nouveau tableau présenté par la maîtrise d'œuvre, la commission établit le classement ci-après :

Lot	montant de l'offre HT	
LOT n°1 - Démolition	76 303,62 €	RHONE ALPES DEMOLITION - ST PIERRE DE CHANDIEU 69
LOT n°2 - Terrassement - Gros Œuvre - Maçonnerie - VRD	225 388,70 €	DUCROS 07
LOT n°3 - Charpente Couverture Zinguerie	63 750,40 €	IB BTP - ALISSAS 07
LOT n°4 - Etanchéité	46 902,10 €	BROUCHIER
LOT n°5 - Revêtement de façades : Isolation Thermique par L'Extérieur	143 284,32 €	FACADE AZ
LOT n°6 - Menuiseries extérieures Aluminium	169 997,62 €	LUIC ECHARAVIL
LOT n°7 - Occultations Stores Extérieures + Stores Intérieurs + Brises Soleil Motorisés	35 532,00 €	B2GI
LOT n°8 - Métallerie - Serrurerie - Charpente Métallique - Brises Soleil Fixe	171 000,00 €	GIRAUD DELAY
LOT n°9 - Portes Automatiques	18 860,00 €	AXED PORTES AUTOMATIQUES - VIVIERS 07
LOT n°10 - Menuiseries Intérieures bois - Agencement	137 789,79 €	MENUISERIE GERO 07
LOT n°11 - Plâtrerie - Doublages - Cloisons - Faux plafonds - Peintures - Nettoyages	297 774,96 €	TOGNETTY 07
LOT n°12 - Chapes	25 221,77 €	DUCLAUX CHAPE RHONE ALPES
LOT n°13 - Revêtements de sols durs - Revêtements muraux	15 000,00 €	SAS ANGELINO ST DONAT 26
LOT n°14 - Revêtements de sols souples/textiles	128 944,05 €	DECO GOUNON 07
LOT n°15 - Appareils ascenseurs	36 814,42 €	COPAS ASCENSEUR 26
LOT n°16 - Electricité : Courants faibles/Courants forts	123 967,00 €	ELECTRICITE G.ROBERT 07
LOT n°17 - Plomberie/sanitaire/CVC	225 386,00 €	ESTEVE FRERES - LABEGUDE 07
LOT n°19 - Elévateur Monte personne	24 790,00 €	COPAS ASCENSEUR 26

Le lot n° 18 photovoltaïque sera attribué à l'issue de la phase négociation non aboutie à ce jour.

Le montant des marchés hormis le lot n°18 s'établit à 1 966 706.72 € HT pour une estimation à 2 235 111.13 € HT.

M. Pierre THIBON ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité de ses membres présents ou représentés décide :

DE RETENIR les offres proposées par le Président après examen de la CAO ad hoc du 10 juin 2024 pour un montant total de 1 966 706.72 € HT hors lot N°18,

DONNE mandat au Président pour notifier les marchés aux entreprises et réaliser les formalités administratives nécessaires, dès que le plan de financement sera bouclé,

DESIGNE le Président Joël FOURNIER et le Vice-président Christian MANIFACIER pour suivre le bon déroulement des travaux,

DONNE mandat au Président pour réaliser tous les actes et procédures nécessaires au bon aboutissement de la phase travaux.

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 19/06/2024

Reçu en préfecture le 19/06/2024

Publié le

ID : 007-200039832-20240617-D_2024_5_17-DE



Emis le 17/06/2024, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le